

LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2023

| | |
|----------------------------|---|
| Délibération n° 01-06-2023 | Création d'emplois non-permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité |
| Délibération n° 02-06-2023 | Suppression de postes |
| Délibération n° 03-06-2023 | Mise à jour du tableau des effectifs |
| Délibération n° 04-06-2023 | Modalités applicables au temps de récupération ou de rémunération des accompagnants des séjours pour le club ados |
| Délibération n° 05-06-2023 | Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales |
| Délibération n° 06-06-2023 | Modification des tarifs d'occupation du domaine public |
| Délibération n° 07-06-2023 | Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité |
| Délibération n° 08-06-2023 | Demande de financement dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles maternelles – Plan de relance « Continuité pédagogique » |
| Délibération n° 09-06-2023 | Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de la société coopérative et participative « La Grande Bobine » |
| Délibération n° 10-06-2023 | Attribution d'une subvention exceptionnelle au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) |
| Délibération n° 11-06-2023 | Attribution d'une subvention à l'association « Vivre en Vaunage » |
| Délibération n° 12-06-2023 | Convention de partenariat pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions taurines entre Nîmes Métropole et la commune de Clarensac pour l'année 2023 |
| Délibération n° 13-06-2023 | Approbation de la modification simplifiée N°1 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) |
| Délibération n° 14-06-2023 | Permis de végétaliser – Autorisation d'occupation temporaire du domaine public |
| Délibération n° 15-06-2023 | Demande de co maitrise auprès du Département du Gard pour les travaux d'aménagements, de revalorisation et de mise en sécurité de trois axes principaux de Clarensac – phase études |

Le Maire
Patrick GERVAIS

